

Dossier de demande de subvention
Associations sportives
USEP 2026

ASSOCIATION :
Nom du Président :

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

6 rue de Valdepeñas CS 10216 ♦ 16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 36 64 30 ♦ contact@grand-cognac.fr

♦ www.grand-cognac.fr



IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

Sigle :

Objet :

.....

N° SIRET :

Date de création publiée au Journal Officiel :

Adresse du siège social :

.....

Code postal : Commune :

Tél. : Port. : Fax :

Courriel :

Adhésion à une fédération : ☐ oui ☐ non

Si oui, laquelle :

Représentant légal (nom, prénom) :

Fonction :

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Tél. : Courriel :

L'association dispose-t-elle d'agrément(s) administratif(s) : ☐ oui ☐ non

Type d'agrément	Attribué par	En date du

Présentation du projet

.....

.....

.....

.....

.....

Moyens mobilisés

Moyens humains

.....

.....

.....

.....

Moyens matériels

.....

.....

.....

.....

Moyens financiers

.....

.....

.....

Calendrier des actions

.....

.....

.....

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025-2026 USEP

Ce budget prévisionnel intègre uniquement le financement USEP

PRODUITS	Montant	CHARGES	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES		ACHATS	
prestations de services		achats stockés	
ventes de marchandises		matériels administratifs	
locations		petits matériels	
		matériel et équipement sportif	
PRODUITS STOCKES		frais administratifs	
produits stockés		achats de marchandises	
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		SERVICES EXTERIEURS	
DDCSPP / CNDP		locations	
conseil régional		entretiens et réparations	
conseil général		primes assurances	
commune / OMS		documentations générales	
Grand Cognac			
autres subventions		AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		personnels extérieurs à l'association	
collectes, dons		rémunérations honoraires	
licences et cotisations		publicité, annonces et insertions	
recettes sur stages		transports collectifs	
droits d'inscription		hébergements, restauration sportifs	
partenariat		déplacements sportifs	
produits divers		déplacements entraîneurs	
fédérations labellisation		missions, déplacements dirigeants	
aide fédérations		réceptions	
mutation, compensation		frais postaux, téléphone et internet	
		frais de banque	
		frais divers	
		frais de stages	
PRODUITS FINANCIERS		FRAIS DE PERSONNEL	
produits financiers		salaires	
		charges sociales	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		AUTRES CHARGES EXTERIEURES	
produits exceptionnels		droits d'auteurs (sacem)	
		pertes sur créances irrécouvrables	
TRANSFERT DE CHARGE		licences	
(cnasea, cpam...)		frais de mutation, compensation	
		droits d'engagements	
		affiliations	
		CHARGES FINANCIERES	
		intérêts des emprunts et dettes	
		intérêts et agios bancaires	
		CHARGES EXCEPTIONNELLES	
		charges sur opération de gestion	
		charges manifestations exception.	
		DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	
		dotations aux amortissements	
TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL	

L'association subventionnée par Grand Cognac s'engage à indiquer clairement, dans sa communication, la participation financière et/ou matérielle de Grand Cognac et à faire figurer le logo « Avec le soutien de Grand Cognac » sur ses supports de communication.



EFFECTIF DE L'ASSOCIATION

Nombre total de licenciés :

Nombre de jeunes de moins de 18 ans :

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

- ☐ Un relevé d'identité bancaire portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET.
- ☐ Le budget prévisionnel du projet.
- ☐ Le listing fédéral des licenciés mineurs ou une attestation fédérale du nombre de licenciés mineurs.

Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.

Le dossier complet est à envoyer :

Par courrier à Monsieur le Président
Grand Cognac
6 rue de Valdepeñas CS 10216
16111 COGNAC Cedex

ou **par courriel** à Céline REBIERRE : celine.rebierre@grand-cognac.fr

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom et prénom),
représentant(e) légal(e) de l'association, déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements y afférant, certifie exactes et sincères les informations du présent dossier et s'engage à dépenser directement la subvention ou demande l'autorisation de reverser tout ou partie du montant aux sections de l'association.

Fait le à

Le Président,

Le Trésorier,